# SEPTENTRION

TOME 8

REVUE ARCHEOLOGIQUE

TRIMESTRIELLE

FASCICULE 34 (1978)



FÉDÉRATION ARCHÉOLOGIQUE SEPTENTRION ----62200 St-MARTIN-LEZ-BOULOGNE

		ŕ

Septentrion, 8, 1978, p. 25-28

## Une nouvelle inscription latine à Boulogne-sur-Mer

(Pas-de-Calais)
par Roland DELMAIRE

En 1975 et 1976, des fouilles ont été pratiquées dans les souterrains du château de Boulogne, à la base du rempart gallo-romain réemployé au XIIIº siècle pour asseoir les fondations du château des comtes de Boulogne (sur ces fouilles, voir Seillier et Gosselin: Les substructions antiques du château des comtes de Boulogne, Septentrion, V, 1975, p. 71 et, sur les problèmes généraux du rempart de Boulogne, E. Will : Les remparts romains de Boulogne-sur-Mer, Revue du Nord, 42, 1960, p. 363-79; J.-Y. Gosselin, Cl. Seillier, P. Leclercq, Boulogne antique. Essai de topographie urbaine, Septentrion, 6, 1976, p. 5-15). Ces travaux de dégagement ont permis de mettre au jour une bonne partie du tracé de l'enceinte gallo-romaine comprenant de nombreux éléments de réemplois (blocs moulurés, fragments décorés ou moulurés) et en particulier un fragment d'inscription latine engagé dans les assises basses du mur à proximité de la citerne du château (fig. 1). Le bloc est réemployé à l'envers ; il s'agit d'un morceau d'architrave en oolithe de Marquise grise, surmontant une corniche moulurée (fig. 2). La pierre est incomplète : la longueur conservée est de 1,37 m et l'architrave est large de 0,26 m. L'écriture est en belles lettres majuscules soignées de 5 à 5,2 cm de haut; lorsqu'il y a des ligatures, les lettres sont plus hautes (6,7 à 7 cm de haut), ce qui rend les ligatures aisément discernables. Le texte est brisé à gauche, ce qui pose des problèmes que nous verrons plus loin, mais la partie droite complète montre que l'inscription est contenue dans un cartouche à queue d'aronde et que la deuxième ligne est légèrement en retrait par rapport à la première.

25

Le texte se présente en deux lignes sous la forme :
...]IB.AVITI GENIALIS.SVLP AVITI F OMNIBVS
.]VILIB MVNERIB CVM SACERDOTI FVNCTI

ou, en développant les abréviations :

...T]ib(erii) Aviti(i) Genialis Sulp(icii) Aviti f(ilii) omnibus /

...ci]vilib(us) munerib(us) cum sacerdoti(o) functi.

Notes sur l'épigraphie :

— Le I initial de la ligne 1 était encore visible dans la cassure de la pierre lorsque je l'ai examinée et il apparaît nettement sur les photos prises sous un certain angle.

— La ponctuation est irrégulière et la présence de trous dans la pierre peut prêter à confusion; il semble cependant qu'il y ait un point après IB et après GENIALIS

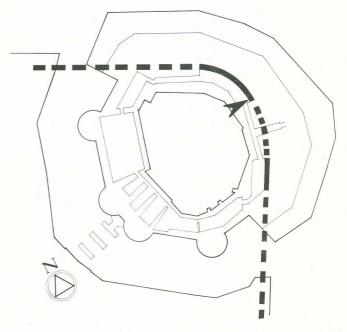


Figure 1. — BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais). Plan du château comtal et rempart romain du Bas-Empire (en pointillé, tracé supposé). La flèche indique l'emplacement de l'inscription (Plan J.-Y. Gosselin - C.A. C.O.).

mais que les autres trous de la pierre soient accidentels.

— Les ligatures sont nombreuses et apparemment ne semblent pas répondre à une règle bien précise. C'est ainsi que IB sont liés dans CIVILIB et MVNERIB (1.2) mais pas dans OMNIBVS (1.1); le E est lié à la lettre qui suit (GENIALIS et SACERDOTI) ou à celle qui précède (MVNERIB); on trouve AVITI une fois avec TI liés et une fois avec TI non liés. Il semble pourtant que le graveur a recherché une certaine symétrie dans les ligatures de la 2º ligne où on trouve deux fois de suite des ligatures semblables (IB puis TI).

La gravure avec nombreuses ligatures nous donna déjà un certain critère chronologique. Notons tout d'abord que le réemploi dans les assises basses du rempart nous donne comme terminus ante quem la construction du rempart en question : ce rempart existait sans aucun

doute en 293 lors du siège de la ville par Constance Chlore (Panégyriques Latins IV, 6-7 éd. Galletier) et il peut être l'œuvre soit de Probus soit de Carausius, c'està-dire entre 276 et 293 (Will loc. cit., p. 378; Gosselin, Seillier et Leclercq : Boulogne antique, Septentrion VI, 1976, p. 12-13). Il faut donc admettre que notre texte a été gravé sur un monument qui a été détruit lors des invasions du IIIº siècle ou qui a été démoli pour la construction du rempart : quoi qu'il en soit la gravure est sans doute antérieure au milieu du IIIº siècle. On trouve des exemples de gravure proches de la nôtre dans différentes inscriptions du Corpus Inscriptionum Latinarum (CIL) XIII, en particulier nº 1129 (IIº siècle), 1623 (époque d'Hadrien), 3162 (marbre de Thorigny, milieu du IIIº siècle). Le dépouillement épigraphique pour une région voisine de la nôtre, la Bretagne romaine, donne des exemples qui se situent tous à la fin du lle ou au début du IIIº siècle pour les textes bien datés (Collingwood et Wright: The roman Inscriptions of Britain I (1964), n° 895 en 197, n° 740 en 205/211, n° 1705 en 212/213, nº 1280 en 216, nº 1544 en 213/222, nº 919, nº 1738 en 222/235). Un autre élément de comparaison particulièrement intéressant est donné par une inscription trouvée à Marquise, donc tout près de Boulogne (CIL XIII 3561 : fig. 4) et conservée au musée de Boulogne : la gravure de cet autel dédié aux Sulevae lunones par un certain L. Cas Nigrin ... présente des ressemblances frappantes avec la nôtre en matière de ligatures, et ces ressemblances sont d'autant plus frappantes que les autres inscriptions trouvées à Boulogne ont une écriture très différente.

#### Note sur l'onomastique :

Les deux personnes cité par le texte, Tiberius Avitius Genialis et son père Sulpicius Avitus sont inconnus jusqu'à présent dans la liste fort réduite il est vrai des habitants de Boulogne gallo-romaine. Leurs noms présentent pourtant une série de caractéristiques spécifiques de la Gaule romaine :

- Le gentilice en -ius forgé à partir d'un surnom ou cognomen est une des caractéristiques de l'onomastique gallo-romaine (Forni : Il reclutamento delle !egioni da Augusto a Diocleziano (1953), p. 86; Hatt : La tombe gallo-romaine (1951), p. 36). Le père, Sulpicius Avitus porte un nom formé d'éléments communs en Gaule. et on trouve plus de 20 fois le cognomen Avitus dans les indices du C/L XIII et près de 50 fois le gentilice Sulpicius. On peut se demander si ce gentilice n'est pas dû à l'empereur Ser. Sulpicius Galba : selon Suátone (Galba 14) cet empereur accordait rarement la citovenneté romaine, mais Plutarque nous dit par ailleurs (Vie de Galba 18) qu'il prit des mesures en faveur des Gaulois qui avaient soutenu la révolte de Vindex contre Néron, en particulier la remise de tributs et l'octroi de la citoyenneté romaine. L'absence de prénom est normale ici comme chez la plupart des Gaulois fraîchement romanisés (Hatt loc. cit.; Thylander : Etudes sur l'épigraphie latine (1962), p. 140-142). Le fils, Tiberius Avitius Genialis porte un gentilice ou pseudo-gentilice formé sur le cognomen du père : Avitius à partir de Avitus (on trouve quelques Avitii en CIL XIII, 1839, 7656, 11603). Le nom présente un mélange de caractères romains (tria nomina, avec ici en particulier un prénom exprimé) et locaux (dérivation du gentilice à partir du cognomen paternel). On trouvera au CIL XIII de très nombreux exemples de cette dénomination si spéciale au monde celtique : notons seulement quelques exemples:

CIL XIII 1691 : C. Catullius Deciminus fils de Tutius Catullinus.

CIL XIII 6158 : Honoratius Sanctus fils de Sanctius Honoratus (et lui même sans aucun doute

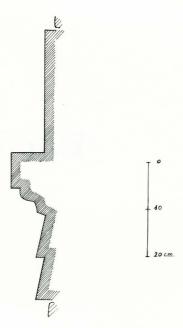


Figure 2. — BOULOGNE-SUR-MER. Profil du bloc : frise et architrave. (Relevé Cl. Seillier - C.A.C.O.).

fils d'un personnage portant le cognomen Sanctus).

C/L :X/III 11982 : Cassius Verecundius Firmus fils de M. Cassius Verecundus.

Cf CIL XIII 1196, 3198, 5098-5100, 5192, 6765, 6983, 7272, 11548, 11862, etc...

Cette manière de créer un gentilice explique la formation de noms comme T. Punicius Genialis à Thérouanne (CIL XIII 8727 : à partir du cognomen Punicus) ou P. Graecius Tertinus à Boulogne (XIII 3546) à partir du cognomen Graecus).

— La place de la filiation, non pas intercalée entre le gentilice et le cognomen mais après celui-ci, est commune en Gaule et ne pose pas de problème particulier compte-tenu de cette particularité locale.

- Plus importante est l'absence de mention de tribu romaine. On sait que les tria nomina sont normalement le trait distinctif des citoyens romains et que ceux-ci étaient inscrits dans une des 35 tribus qu'ils indiquaient généralement après leur filiation. Plusieurs explications sont possibles pour justifier cette absence de la mention de la tribu. La première et qui s'imposerait pour toute autre région de l'empire, est que le texte a été gravé après la promulgation en 212 de la Constitutio Antoniniana ou Edit de Caracalla qui accorde la citoyenneté romaine à tous les habitants libres de l'empire sauf aux déditices; la mention de la tribu, signe distinctif de citoyenneté, devient dès lors inutile et disparaît progressivement des inscriptions : c'est sans doute le cas pour les Gaulois chevaliers romains au CIL XIII 1686 et 1688. La seconde hypothèse est que notre personnage, bien que portant les tria nomina, n'est pas citoyen romain; il y avait souvent des gens qui prenaient des noms auxquels ils n'avaient pas droit et l'empereur Claude, par exemple, sévit durement contre les gens qui prenaient indûment un nom romain (Suétone, Claude 25,7) en les punissant de mort, mais au milieu du IIº siècle, le Gnomon de l'Idiologue, en Egypte, montre que la punition contre ceux qui prennent un nom ne correspondant pas à leur classe est simplement la confiscation du quart de leurs biens (§42). Il y aurait imitation des noms romains par les notables locaux, ce qui



Figure 3. — BOULOGNE-SUR-MER. Inscription latine du château comtal. Le bloc réemployé à l'envers est présenté redressé. (Photographie J.-Y. Gosselin - C.A.C.O.).

expliquerait ces pseudo-gentilices forgés sur un cognomen, lesquels ne tomberaient peut-être pas sous le coup des lois étant donné qu'il ne s'agit pas de véritables noms romains (voir par exemple en Afrique, l'article de Lasserre : Recherches sur la chronologie des épitaphes païennes de l'Africa, Antiquités Africaines 7, 1973, p. 14 et 127). Enfin, la troisième hypothèse consiste à considérer encore une fois le cas particulier de l'onomastique et de l'épigraphie gallo-romaines et on s'aperçoit que la mention de la tribu est rarement indiquée, mêma lorsqu'il s'agit à coup sûr de citoyens romains (vétérans, anciens magistrats de cités latines). Il est remarquable de noter que les inscriptions concernant des personnages portant les tria nomina et concernant la cité des Morins n'indiquent jamais la tribu : si la citoyenneté romaine de certains est douteuse (les triérarques Q. Arrenius Verecundus et P. Graecius Tertinus: CIL XIII 3540, 3546), il est pourtant fort possible de classer parmi les citoyens les affranchis impériaux comme Ti. Claudius Aug.l. Seleucus (XIII 3542) ou des gens comme Ti. Claudius Honoratianus qui a géré toutes les charges dans sa cité, a été sacerdotalis et devenu employé de l'administration romaine comme castrensis (VI 29692). Le problème serait réglé si l'on avait plus de renseignements sur le statut de la cité des Morins, mais la mention d'une colonia Morinorum n'indique qu'une situation à mon avis exceptionnelle et qui n'a pas duré (CIL XIII 8727; Delmaire : Etude archéologique de la partie orientale de la cité des Morins, 1976, p. 135). Bref, le problème reste posé : ou bien notre personnage est citoyen mais néglige l'indication de sa tribu comme la plupart des Gaulois, ou bien il n'est pas citoyen mais prend un nom imitant les noms romains tout en suivant les particularités gauloises en matière de filiation.

Fonctions municipales et problème de reconstitution :

J'ai eu l'occasion de dire déjà que nous n'avons pas affaire ici à une inscription funéraire, mais d'autre

part l'emploi du génitif (Tiberii Avitii Genialis... functi) pose un problème de restitution de la partie gauche manguante. Le début de la seconde ligne amène manifestement omnibus... civilibus muneribus mais cette restitution ne me paraît pas être complète : d'abord il manque une introduction pour amener l'emploi du nom au génitif, et la formule courante D(is)M(anibus) et memoriae est exclue par le caractère de la pierre qui n'est pas un monument funéraire ; d'autre part la base est trop large pour être une base de statue - et elle n'en présente pas l'aspect — et on ne peut donc penser à reconstituer « (statue) de Ti. Avitius Genialis...». De plus, la terminologie en usage dans les inscriptions municipales de Gaule ou du monde celtique montre que la formule omnibus muneribus functus est rarissime (je ne relève que CIL III 5111 à Celeia en Norique), ce qui se comprend par le fait que les munera sont des charges à l'origine et non pas des honneurs. Les formules insistent au contraire sur la mention des honneurs reçus :

- omnibus honoribus... functus: CIL III 1686-91, 1694-95, 1697, 1702-03, 1707-08, 1711, 1719, 2585, 2870, 2877, 2940, 2950, 5098, 5100, 5105, 5128, 5272, 11083, 11174, 11480, 6244, 1463, 1541, 1718, 1571, 1798, 5011, 2873, 2950, 11484; Wuilleumier (Inscriptions latines des Trois Gaules) n° 223, 362.
- omnibus publicis honoribus functus: Wuilleumier 220.
- omnibus officiis functus : CIL XIII 1633.
- omnibus honoribus et officiis functus : CIL 2806.
- omnibus officiis civilibus... functus : CIL 1576, 5661.
- omnibus muneribus omnibusque officiis functus : CIL 1114.
- omnibus honoribus et muneribus functus : CIL



Figure 4. — MARQUISE (Pas-de-Calais). Autel dédié aux Junons Sulèves (Musée de Boulogne-sur-Mer).

3162 | 3 (marbre de Thorigny); CIL X 1785, 1805, 3764, 5657, 4755; Wuilleumier n° 341, 348 his

On voit que les dédicaces prennent soin de célébrer les honneurs en même temps que les charges supportées par le notable et que l'on doit sans doute restituer ici omnibus / [honoribus et ci]vilibus muneribus. La mention des munera vient confirmer la datation par l'épigraphie. Jusqu'au IIº siècle, l'exercice des magistratures municipales était considéré comme un honneur et celui qui arrive au terme de la carrière municipale est dit omnibus honoribus functus; nous ne connaissons pour la cité des Morins de façon certaine, comme charge civile, que le duumvirat qui est au sommet de la carrière (CIL XIII 8727) mais on devait y trouver comme un peu partout en Gaule la hiérarchie courante : questure, édilité, duumvirat (voir Delmaire op. cit. p. 136). Mais il y a aussi une série de charges (munera) qui sont confiées aux citoyens les plus riches ou les plus en vue. Charges et honneurs sont complémentaires au IIº et au début IIIº siècle (Digeste L, 4, 10) bien que parfois considérés à tort comme équivalents (Code Justinien X, 40, 1). A la fin du IIIº siècle, on distinguera parmi les munera civilia ou charges des cités, des charges personnelles qui nécessitent une activité personnelle mais pas de dépenses à ses propes frais, et des charges patrimoniales qui sont garanties par la fortune des responsables : on en trouve de longues listes au Digeste L, 4, 1 (Hermogenianus) et 8 (Charisius). Les munera sont devenus lourds et pénibles pour la fortune et les lois du Code Justinien montrent les efforts des empereurs du IIIº siècle pour empêcher la fuite devant les charges (CJ X, 42 et 43 passim). L'alourdissement des charges liées aux honneurs amène les membres des curies locales à fuir et, par contrecoup, les empereurs à les lier héréditairement à leur service municipal et il est caractéristique de voir que le décurionat est considéré à la fin du IIIº s. à la fois comme un honor (CJ X, 32, 3)

et comme une charge (X, 32, 13). On se reportera pour cette question aux travaux classiques de Declareuil : Quelques problèmes d'histoire des institutions municipales au temps de l'empire romain (Revue hist. droit français et étranger 1902, p. 438) et de Abbott et Johnson: Municipal administration in the Roman Empire (1926), p. 94. Au IIº et au début du IIIº s., la mention des munera dans une dédicace à une notabilité locale servait donc à exalter son sens civique, son dévouement à sa petite patrie, mais il est évident qu'elle devait s'accompagner de l'exaltation des honneurs reçus en même temps, c'est-à-dire des charges municipales gérées, faute de quoi on pourrait croire que cette personne fait partie de ceux qui sont exclus des honneurs municipaux tout en étant soumis aux charges pesant sur leurs biens comme les femmes (CJ X, 42, 9), les mineurs (id. 7), les affranchis (X, 57, 2) ou les infâmes (X, 57, 3; X, 55, 1). La mention du sacerdoce rempli par Ti. Avitius Genialis nous confirme d'ailleurs dans l'idée que ce personnage a géré tous les honneurs municipaux dans sa cité, car cette charge religieuse se place normalement en fin de carrière (pour Thérouanne, voir CIL XIII 8727 et VI 29692) : il s'agit du sacerdoce local de Rome et d'Auguste comme le montre l'inscription de T. Punicius Genialis (XIII 8727).

Un dernier point reste à soulever : où notre personnage a-t-il rempli ces charges ? Boulogne se trouve dans la cité des Morini dont le chef-lieu est Thérouanne (CIL XIII 3560; Ptolémée II, 9, 1 et 4); mais si Bouloque fait encore partie de la cité des Morins sous Ptolémée au IIº s., le Boulonnais sera plus tard élevé au rang de cité détachée de la cité des Morins (Notitia Galliarum VI, 12-13) (voir Delmaire op. cit. p. 50) sans que la date de cette modification soit connue. Il est évident que de cette date dépend la situation de notre personnage : selon que le partage de la cité des Morins est antérieur ou postérieur à l'inscription, il a géré ces charges à Boulogne (chef-lieu de la nouvelle cité des Boulonnais) ou à Thérouanne (chef-lieu de la cité des Morins dont Boulogne fait partie avant la partition). Il est regrettable que le texte de l'inscription n'apporte pas de précision sur ce point. On a d'autres exemples en Gaule de personnages bénéficiant de dédicaces célébrant leur carrière municipale et érigées en dehors du chef-lieu de la cité (CIL XIII 1633 à Marclopt chez les Ségusiaves, au lieu du chef-lieu Feurs ; 1114 Angoulême et non Saintes, chez les Santons; 2806 Bourbon-Lancy et non Autun, chez les Héduens; 5353 Moirans et non Besançon, chez les Séquanes; 1606 Saint-Marcel chez les Vellaves). Comme la cité en Gaule correspond à une zone géographique assez large, il est évident que de riches habitants pouvaient avoir des activités assez loin du chef-lieu de la cité.

En conclusion, et compte tenu des points d'interrogations qui subsistent, nous proposons de restituer : [...... T]ib(erii) Aviti(i) Genialis Sulp(icii) Aviti f(ilii) omnibus / [honoribus et ci]vilib(us) munerib(us) cum sacerdoti(o) functi. »..... de Tiberius Avitius Genialis, fils de Sulpicius Avitus, qui a rempli tous les honneurs et charges civiles ainsi que le sacerdoce ». Ce Tiberius Avitius Genialis s'inscrit donc, sans doute au début du Ille siècle, à côté de T. Punicius Genialis et de Ti. Claudius Honoratianus dans la courte liste des magistrats connus de la cité des Morins.

### Puits Gallo-Romain et niveaux médiévaux à Oisy (Nord)

#### par José BARBIEUX et Pierre DEMOLON

En décembre 1975, un terrassement dans la parcelle n° 104 à Oisy permettait de reconnaître l'emplacement d'un puits et d'examiner des niveaux médiévaux et post médiévaux (1). Oisy est situé dans le pays d'Ostrevant, à 3,8 km au Nord de l'Escaut, et à 6 km à l'Ouest de Valenciennes (fig. 1).

#### 1. LE PUITS (fig. 2).

Le nettoyage du fond de la fondation a permis de mettre au jour, exactement en son centre, un puits au cuvelage de pierre. Celui-ci se dédoublait, en fait, en deux parties. La couronne externe était composée de moellons de calcaire, la couronne interne était formée d'importants blocs de grés. Les diamètres de la couronne de moellons de calcaire allaient de 3,15 m à 2,10 m environ, les diamètres de la couronne en blocs de grés allaient de 2,10 m à 1,20 m. Ce puits avait donc un diamètre externe de 3,15 m pour une ouverture de 1,20 seulement. L'épaisseur exceptionnelle du cuvelage s'explique par le manque de fermeté du sable dans lequel le puits était creusé. Les blocs de grés, trop grossièrement équarris, n'ont pas été jugés suffisamment stables à eux seuls, on a donc décidé de les renforcer en les solidarisant avec une première armature en moellons de calcaire sans doute damés.

La partie supérieure du puits était déjà arasée, quelques dizaines de centimètres seulement ont pu être fouillés dans la partie préservée (située à 1,50 m en dessous du niveau du sol actuel). Le mobilier se réduit donc à quelques tessons.

Le mobilier (fig. 3).

N° 1 : sigillée, MSCC (Baltimore 1971) 2.5 YR 4/8, 4/6,  $\varnothing$  ?

N° 2 : sigillée : non représenté, appartient à une forme Drag 35 ou 36, MSCC 2.5 YR 4/, 3/6.

 $N^{\circ}$  3 : bord à lèvre droite, lissée, surface et pâte noires, dégraissant sableux,  $\varnothing$  ?

 $N^{\circ}$  4 : fond, surface et pâte grises, dégraissant sableux,  $\varnothing$  : 9 cm.

 $N^\circ$  5 : éclat de silex, les arêtes lustrées montrent qu'il pourrait avoir été utilisé comme lissoir.

 $N^{\circ}$  6 : non représenté, fragment de type boisseau ou tuileau d'hypocauste.

Le fragment de sigillée n° 2 est le seul à apporter une indication chronologique sûre (1er ou IIme siècle) pour le comblement du puits.

Les puits présentant un cuvelage en pierre sont assez

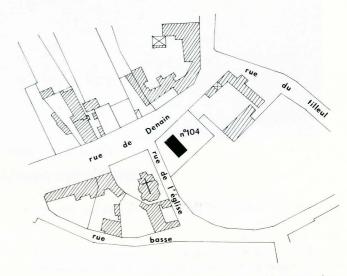


Figure 1. — OISY (Nord). Plan de situation des découvertes.

peu courants dans la région. On en signalera trois à Oisy-le-Verger (Pas-de-Calais), creusés également dans du sable, datation II<sup>me</sup> ou III<sup>me</sup> siècle — fouilles inédites — et Hénin-Beaumont, un puits funéraire au moins présentait cette particularité, datation III<sup>me</sup> — fouilles inédites —. Un exemple d'époque médiévale a été fouillé sur l'emplacement du village disparu de Bourcheuil (à paraître).

#### 2. LES COUPES DES FONDATIONS.

Les coupes des fondations montraient la stratigraphie suivante :

- a) terre arable, environ 40 cm d'épaisseur.
- b) niveau noirâtre, de 30 à 40 cm d'épaisseur, dans lequel plusieurs fosses ou trous de poteaux se détachent. Certaines semblaient scellées sous la terre arable; d'autres sans doute récentes ne faisaient que prolonger le niveau de terre arable. Aucune n'a livré de mobilier caractéristique. Nous pouvons tout au plus supposer que c'est de l'une de ces fosses ou du niveau b que pro-

Cet article était déjà composé lorsque j'ai eu connaissance de l'important article de H. Wolff, Kriterien für latinische und römische Städte in Gallien und Germanien und die Verfassung der gallischen Stammesgemeinde, Bonner Jahrbücher, 176, 1976, p. 45-121. L'auteur y examine un certain nombre de points qui intéressent notre inscription, en particulier la carrière municipale (p. 62-72), la transmission du nom (p. 76-80), l'absence de la tribu (p. 82-88) et les rapports entre la cité et son chef-lieu (p. 92 s-q.).

<sup>1. —</sup> Nous tenons à remercier Monsieur Bernard Florin qui nous a immédiatement contacté après avoir repéré ce puits; Monsieur Bruniaux, propriétaire du terrain et Monsieur Caron, entrepreneur, qui nous ont autorisé à effectuer ces observations.



Figure 2. — OISY (Nord). Section du puits,

viennent les tessons recueillis sur les déblais des fondations.

Le mobilier (fig. 4).

 $N^\circ$  1 : bol très évasé, absence de lèvre, non tourné, grossièrement lissé, surface et pâte brunes à noires, dégraissant sableux, bien cuit,  $\varnothing$  : 15 cm.

 $\rm N^{o}$  2 : bord à lèvre éversée, grossièrement lissé, surface brune, pâte noire, dégraissant coquillier grossier,  $\varnothing$  : 14 cm.

 $N^{\rm o}$  3 : bord à lèvre dégagée, lissé, surface et pâte grises, dégraissant sableux,  $\varnothing$  : 16 cm.

 $N^\circ$  4 : bord à lèvre droite, grossièrement lissé, surface et pâte grises, dégraissant sableaux,  $\varnothing$  : 21 cm.

 $N^{\circ}$  5 : bord à lèvre épaissie, légère dépression sur la lèvre, dépôt charbonneux à l'extérieur, surface et pâte grises, dégraissant sableux,  $\varnothing$  : 28 cm.

 $N^\circ$  6 : bord à lèvre éversée, lissé, surface gris sombre, pâte gris clair, dégraissant sableux,  $\varnothing$  : 30 cm.

 $N^{\circ}$  7 : têle ?, bord à lèvre droite, lissé, surface gris sombre, pâte gris clair, dégraissant sableux,  $\varnothing$  : 35 cm.

 $N^{\circ}$  8 : têle, bord à lèvre éversée, départ d'un bec verseur, surface gris sombre, pâte grise, traces d'une couverte brunâtre, dégraissant sableux,  $\varnothing$  ?

 $N^{\circ}$  9 : têle, bord à lèvre éversée, départ d'un bec verseur, lissé, surface gris sombre, pâte blanchâtre, dégraissant sableux,  $\varnothing$  ?

 $N^{\circ}$  101 : têle ou couvre feu, bord à lèvre épaisse, traces sous la lèvre d'impressions au pouce, lissé, surface et pâte gris sombre, dégraissant sableux,  $\varnothing$  29 cm.

 $N^{\circ}$  11 : bord droit, lissé, surface gris sombre, pâte brunâtre, dégraissant sableux,  $\varnothing$  11 cm.

 $N^{\circ}$  12 : fond convexe, souligné de pincées non jointives à 4 coups de palette, grossièrement lissé, surface et pâte gris, dégraissant sableux,  $\varnothing$  14,2 cm.

 $N^{\circ}$  13 : fond à pied légèrement dégagé, glacure interne vert jaunâtre sur barbotine blanchâtre, surface et pâte rougeâtres, recuit, dégraissant sableux,  $\varnothing$  7 cm.

L'ensemble de la céramique couvre une période très large, qui va sans doute d'une période antérieure au XIII<sup>mo</sup> siècle (n° 1 et 2) jusqu'au XVII<sup>mo</sup> siècle.

Bien qu'il n'existe aucun point de comparaison suf-

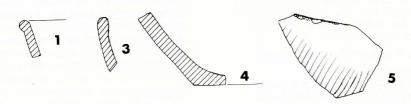


Figure 3. — OISY (Nord). Mobilier du puits gallo-romain. (Echelle : 1/2).

OISY (NORD)

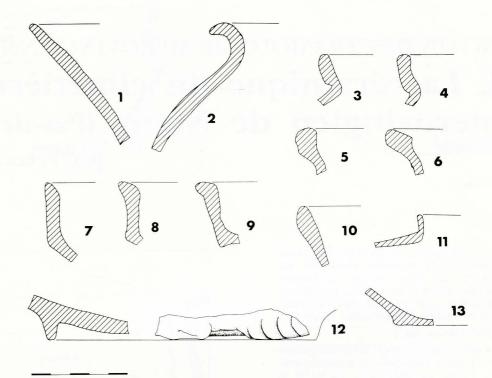


Figure 4. — OISY (Nord). Mobilier du niveau médiéval. (Echelle : 1/2).

fisamment proche, il semble que l'on puisse, sous toutes réserves, attribuer plutôt au Bas Moyen-Age les n°s 3, 4, 5 et 6 dont les lèvres sont relativement évoluées. L'exemplaire n° 12 (fond à pincées non jointives) présente quelques analogies avec certains récipients (200.01, 201.01, 201.02) trouvés à Harnes en 1973 et datés de la fin du XIV<sup>me</sup> siècle et du début du XV<sup>me</sup> siècle (2). Les exemplaires n°s 8 et 9 sont assez proches du type A 1 du manoir de Quiquempois et pourraient donc être datés du milieu du XV<sup>me</sup> siècle au milieu du XVI<sup>me</sup> siècle (3). L'exemplaire n° 13 correspond à une production très répandue dans la première moitié du XVII<sup>me</sup> siècle. La majorité de ces tessons semble donc correspondre surtout au Bas Moyen-Age et au début de la période moderne.

31

30

La forme de cette zone, actuellement limitée par quatre rues n'évoque pas une plateforme ou un quelconque ouvrage de terre. Le niveau b apparaît plutôt comme la conséquence d'une occupation intense, par apports successifs, de cette zone située au centre du village, à proximité de l'église.

<sup>2. —</sup> G. BACQUEZ et M. et R. DERACHE, \* Poteries médiévales à Harnes \*, Bull. Com. Départ. Mon. Hist. Pas-de-Calais, t. IX, 4, 1974 (1975), p. 358.

<sup>3. —</sup> G. TIEGHEM, B. CARTIER, • Evolution de la têle à lait du XIV<sup>9</sup> au XIX<sup>9</sup> siècle au manoir de Quiquempois (Villeneuve d'Ascq) •, Revue du Nord, L VIII 228, 1976, p. 113-136.

#### NOTES DE CÉRAMOLOGIE MÉROVINGIENNE

### I. La céramique du cimetière mérovingien de Nœux (Pas-de-Calais)

par Francis ROGER

Il nous a paru intéressant, en publiant des vases Inédits de sites connus, de reprendre l'ensemble du matériel céramique de ces sites en une publication exhaustive. L'étude des formes, des pâtes, des décors est du plus grand intérêt pour recenser des caractères originaux permettant de définir une production locale (1). Cimetière de Nœux-les-Mines (2):

A) Pâte fortement sableuse, beige à noirâtre; paroi rugueuse; décor de rosaces insculpées et espacées irrégulièrement. De la marne incrustée dans ce décor a peut-être fait penser à une peinture blanche lors de l'exhumation.

Trouvaille Denèle, 1950, tombe 2, contexte : bague (?) de bronze biconique.

B) Pâte sableuse gris foncé, noyau gris clair; paroi rugueuse; décor insculpé disposé à intervalle régulier et profondément.

Collection Malou, trouvaille vers 1952, hors contexte.

C) « Pâte brun foncé à engobe noir assez bien lustré ».

Sauvetage Dr Bourgeois, 1952, tombe 23, sans contexte. Nous n'avons pu voir ce vase, la description et le dessin sont empruntés à la publication du Dr Bourgeois.

D) Pâte sableuse grise; lissage sommaire; légèrement asymétrique, décor de petites rosaces insculpées.

Sauvetage Dr Bourgeois, 1952, tombe 20, contexte : arc de boucle, ardillon scutiforme, tenon scutiforme ; période III (525-600) (3) en accord avec la céramique, les rosaces seules appartenant au  $VI^{me}$  siècle (4).

E) Pâte gris foncé à gris clair ; dégraissant sableux et particules de calcaire d'où aspect rugueux ; rebord de la lèvre extérieurement lissé correctement, le reste sommairement ; décor par deux à trois registres de la même molette.

Sauvetage Dr Bourgeois, 1952, hors contexte.

F) « Terre grise, décor à la roulette ».

Trouvaille Devos, 1949, hors contexte. Nous n'avons pu voir ce vase, la description et les dessins sont empruntés à la publication du Dr Bourgeois.

G) Pâte sableuse grise ; fond décollé à la ficelle ; partie supérieure de la carène lissée sommairement ; légèrement asymétrique ; décor par un poinçon à casiers disposé verticalement et légèrement de biais, assez régulièrement espacé et profondément insculpé.

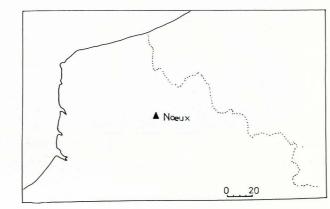


Figure 1. —NŒUX-LES-MINES (Pas-de-Calais). Plan de situation.

Sauvetage Dr Bourgeois, 1950-51, hors contexte. Motif et disposition bien connus, voir entre autres, Villey-Saint-Etienne (Meurthe-et-Moselle) (5), Vron (Somme), tombe 68 A en contexte milieu VI<sup>me</sup> siècle (6).

H) Pâte sableuse gris à gris beige; fond décollé à la ficelle; lissage sommaire, paroi rugueuse; décor assez fruste à la molette.

Sauvetage Dr Bourgeois, 1952, tombe 18, sujet jeune; contexte : fusaïole en pâte de verre, monnaie fruste percée, paire de petites fibules (dépareillées) en bronze dont une incomplète est du type à pied losangé placé dans la seconde moitié du V<sup>me</sup> siècle et le début du VI<sup>me</sup> siècle (7). Cette datation est trop haute pour le vase.

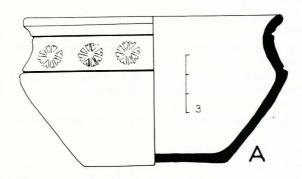
I) Pâte sableuse gris foncé; lissée sommairement, paroi rugueuse; pièce asymétrique; décor à la molette assez fruste. Ce décor fait penser à une inscription dégénérée.

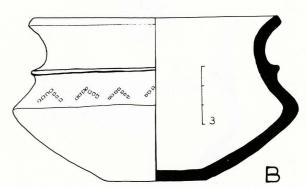
Trouvaille Taitu, vers 1944; contexte : près du crâne une épingle gallo-romaine à tête, en bronze, longue de 24 cm (8).

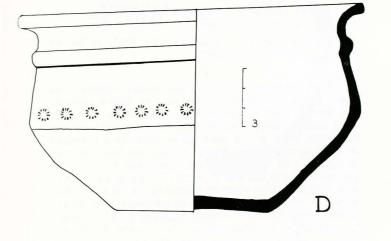
 J) Pâte sableuse gris noirâtre; paroi rugueuse; ouverture ovale; décor à la molette assez fruste en deux registres séparés.

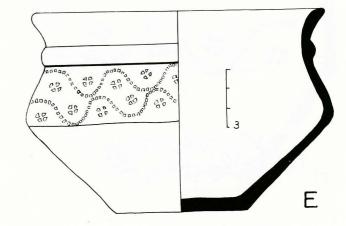
Sauvetage Dr Bourgeois, 1952, tombe 34, contexte non datable.

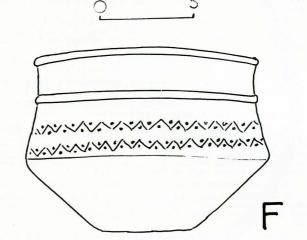
K) Pâte sableuse grise, noyau bistre, coup de feu brunâtre ; paroi rugueuse ; six registres de la même molette passée en spirale de bas en haut.











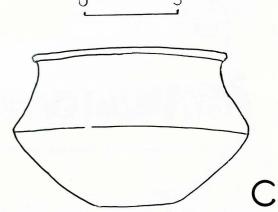


Planche 1. — NŒUX-LES-MINES (Pas-de-Calais). Céramique mérovingienne (Echelle : 1/2).



Figure 2. — NŒUX. Motifs décorant les vases (Echelle : 1/1).

Collection Dehaine, trouvaille 1952, tombe 21, contexte : lance à ailerons (Lanzenspitze C) (600-700), en accord avec la céramique.

L) Pâte très sableuse gris beige, noyau gris-brun;
 paroi rugueuse; pièce d'exécution soignée.

Sauvetage Dr Bourgeois, 1952, tombe 22, contexte Inconnu.

M) Pâte très sableuse, gris à gris beige ; paroi très rugueuse et très épaisse.

Sauvetage Dr Bourgeois, 1952, tombe 27, contexte inconnu.

N) Pâte sableuse gris-brun ; lissage sommaire ; paroi rugueuse.

Sauvetage Dr Bourgeois, 1952, tombe 42, sans contexte. Forme peu commune localement en contexte funéraire.

Découvertes isolées des environs de Nœux-les-Mines :

#### Cimetière de Béthune (9) :

O) Pâte très sableuse, gris à gris beige, noyau beige; paroi rugueuse; décor par molette à motif ondé entrelacé, en six registres.

Collection Dharvent, Musée de Béthune.

Cimetière de Liévin (10) :

 Q) Pâte sableuse orangée, mal épurée, lissée sommairement; légèrement asymétrique.

Collection Pouly, Liévin.

Cimetière de Hersin-Coupigny (11) :

P)Pâte légèrement sableuse, noirâtre, noyau grisâtre; fond décollé à la ficelle.

Collection Delecour, trouvaille vers 1967, au 26 rue E.-Basly, squelette avec armes...

\* \*

Cette céramique est bien dans le style régional, une pâte sombre à dégraissant sableux, de bonne cuisson. Les formes sont classiques pour l'époque et la région ainsi que les décors, encore que le motif ondé semble dominant, mais on ne peut guère faire de statistiques et tirer de conclusions quand on sait, par exemple, que le cimetière de Nœux-les-Mines détruit dès le XIX<sup>me</sup> siècle semble avoir été très important, on parle d'une « voiture d'objets portés chez un marchand de fer ». La céramique en notre possession ne représenterait donc qu'une infime partie de celle de la nécropole. Il faut attendre la publication de sites voisins pour pouvoir établir des comparaisons sur des séries plus fournies.

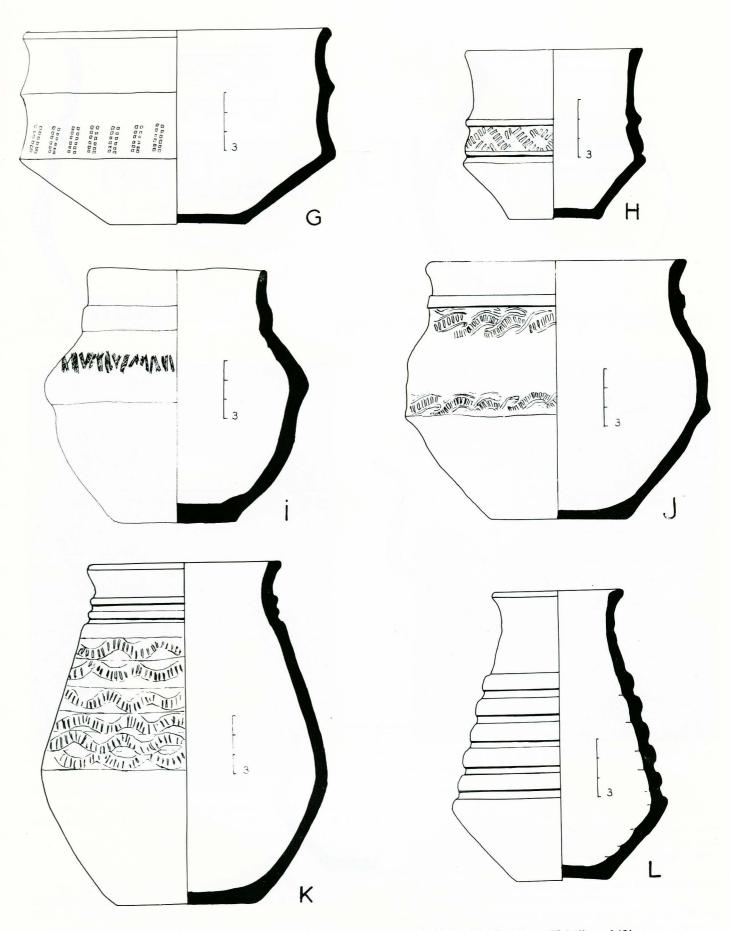


Planche 2. — NŒUX-LES-MINES (Pas-de-Calais). Céramique mérovingienne. (Echelle : 1/2).

Cette publication sera sulvie de celle du matériel de Mazinghem, Grenay, Barly, Chérisy, après quoi nous tenterons de définir les caractéristiques de la céramique funéraire mérovingienne d'Artois.

<sup>2. —</sup> A. Bourgeois et R. Terraillon, Le cimetière mérovinglen de Nœux, *Bull. Soc. Académique des Antiquaires de la Morinie,* XVIII, 1952. La céramique de Nœux a été déposée au Musée de Béthune.

<sup>3. —</sup> K. Böhner, Die fränkischen Altertümer des Trierer Landes, Berlin, 1958, 2 vol.

<sup>4. —</sup> La céramique ornée d'époque mérovingienne, Septentrion, 2, 1972, p. 58 et 61.

E. Salin, Le Haut Moyen-Age en Lorraine, 1939, pl. XXX nº 2.
 — Septentrion, 2, 1972, p. 62.

o. — Septentrion, 2, 1912, p. 62.

7. — Cl. SEILLIER, P. LECLERCQ, Découvertes d'époque mérovingienne à Wierre-Effroy et Wissant (Pas-de-Calais), Septentrion, 2, 1972, p. 25; Cl. Seillier, Quelques tombes du Ve siècle et du début du VIe siècle de la nécropole de Vron (Somme), dans Problèmes de chronologie relative et absolue concernant les cimetières mérovingiens d'entre Loire et Rhin, Paris, 1978, p. 85.

<sup>8. —</sup> Le cimetière mérovingien de Nœux, o.c., p. 4 et pl. IV. 9. — Sablière Lebon, faubourg de Lille à Béthune; cimetière détruit vers 1903-6, mobilier dispersé. Bull. Commission Départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais, t. III, p. 167 et 240.

<sup>10. —</sup> Exploré en 1905, E. Drouet, Note sur le cimetière franc de Liévin, Douai. 1907; moblier important, dispersé en 1914-1918.

 <sup>—</sup> Détruit en 1906, au centre du village d'Hersin. Cf. Bull. Commission des Monuments Historiques, t. III, p. 249.
 Nous remercions les personnes qui nous ont ouvert leur collec-

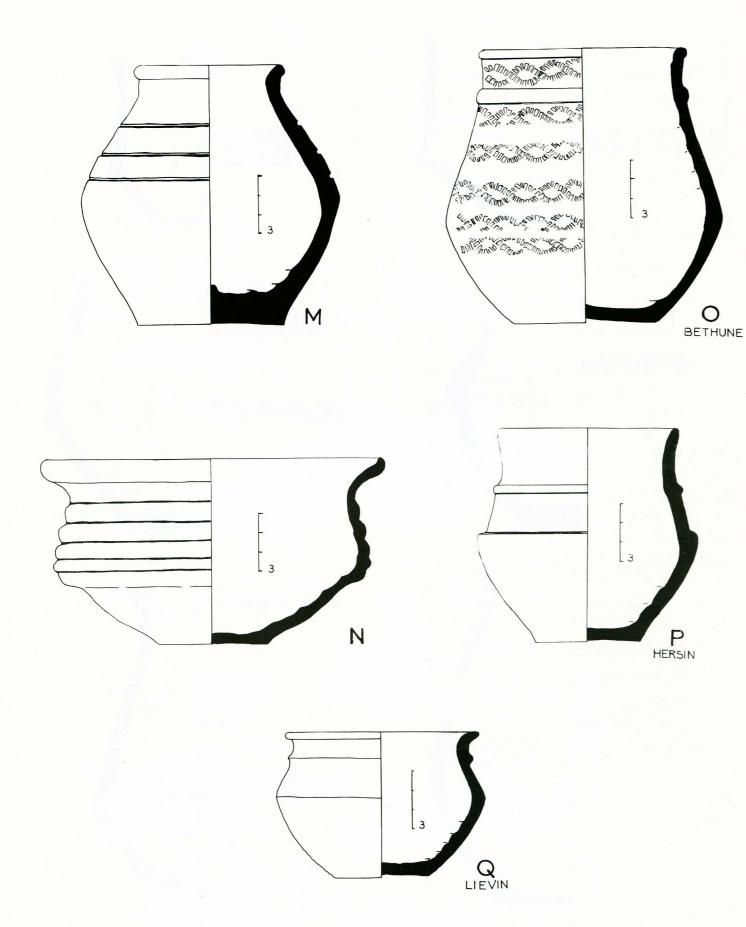


Planche 3. — NŒUX-LES-MINES (Pas-de-Calais). Céramique mérovingienne. (Echelle : 1/2).

## NOTES ET CHANTIERS

UN POLISSOIR A ORS (Nord)

par J.-P. FAGNART et J. VAILLANT



Figure 1. — ORS (Nord). Le polissoir dans sa position actuelle.

En 1971, fut pratiqué le creusement de l'étang du Flaquet Briffaut, dans la forêt domaniale de BOIS-LEVE-QUE, à ORS (Nord).

Coordonnées : 31 U E R 43 5531, feuille XXVII - 7 - Avesnes-sur-Helpe, Ed. 4, I G N F. Nov. 1966.



Figure 2. — ORS (Nord). Détail des cuvettes de polissage.

Un volumineux grès landénien fut exhumé au cours de ces travaux (novembre 1971) et déplacé un peu plus loin sur la berge où il devint élément du paysage, d'all-leurs fort pittoresque.

Récemment, ce grès attira l'attention de P.-J. Vaillant qui y découvrit des traces de polissage.

Les dimensions de la pierre sont 170 cm x 100 cm de hauteur visible, ce qui lui confère un poids supérieur à 6 tonnes.

38

1 cuvette de 28 cm x 21 cm, profonde au centre de 5 mm;

1 cuvette allongée de 31 cm  $\times$  11 cm, profonde de 15 mm.

L'emplacement initial de la pierre est donc actuellement sous l'eau. L'agent technique chargé de la surveillance des travaux atteste qu'aucun autre vestige archéologique (silex, poteries...) n'a été découvert dans ce chantier (1).

Bien qu'assez peu utilisé, le polissoir d'Ors présente un intérêt certain, vu le nombre réduit de ceux qui sont connus dans le département du Nord. L'absence de contexte archéologique ne permet toutefois pas actuellement d'attribution culturelle. 1. — Nous remercions M. J.-P. FRYSOU, Ingénieur des Travaux, Chef de Subdivision de l'Office National des Forêts, de Valenciennes, qui nous a fourni les renseignements concernant les travaux du Flaquet Briffaut.

#### BIBLIOGRAPHIE

FELIX R. (1969 a) — Sauvetage d'un mobilier dont un polissoir à Fressies (Nord) B S P F Tome 66, CR S M n° 2, Février, p. 61 à 64, 1 fig.

FELIX R. (1969 b) — Note sur deux monuments préhistoriques du Nord de la France. B S P F Tome 66, C R S M n° 7, Octobre, p. 207 à 210, 2 fig.

#### MONNAIES GAULOISES EN MORINIE, par Pierre LECLERCQ

R. Delmaire a dressé le catalogue des trouvailles en Morinie orientale (1). Nous complèterons d'abord cet inventaire par celui de la partie occidentale puis nous commenterons la répartition des trouvailles de monnaies gauloises pour toute la Morinie.

#### CATALOGUE

BN = exemplaire du Cabinet des Médailles.

BSAB VI: H.-E. Sauvage: Monnaies des Morins du Musée de Boulogne-sur-Mer, dans Bull. Soc. Académique de Boulogne-sur-Mer, VI, 1903, p. 576.

LT = De La Tour : Atlas des monnaies gauloises, Paris, 1892.

S = S. Scheers : L'histoire monétaire de la Gaule - Belgique du  $III^{me}$  au  $I^{er}$  siècle avant J.-C., 4 vol., Louvain, 1973.

AMBLETEUSE (Boulogne, Marquise):

- statère uniface morin 5,87 g, LT 8717, BSAB VI. BOULOGNE-SUR-MER :
  - st. ambien, LT 8593-7; S, I, p. 11.
- plusieurs quarts de st. « au bateau » atrébates, LT 8611; S, I, p. 20.
- bronze biface cheval/sanglier, BN 8481; S, I, p. 159.
- br bif. cheval/sanglier, (2 exemplaires), BN 8473; S, I, p. 166.
  - br. lég. RVBIOS, BN 8688; S, I, p. 186.
- six monnaies gauloises en bronze dont une des Carnutes (Journal « La France du Nord » du 21-2-1886). BOULONNAIS :
- st. ambien unif., LT 8704; BSAB VII, 1906,p. 490.
- quart de st. morin, LT 8722 ; id.

DANNES (Boulogne-sur-Mer, Samer):

— quart de st. morin 1,28 g, BN 8725 var.; BSAB VI.

ETAPLES (Montreuil-sur-Mer) :

- st. des Unelli, BN 6934; S, I, p. 2.
- st. des Suessiones, BN 8015-8; Ancient Society,
   1, 1970, p. 135.
- br. bif. sanglier/cheval, LT 8464 var.; S, I, p. 165.
  - br. bif. tête/cheval, BN 7023.
  - br. bif. avec chevaux, LT D 44; S, I, p. 256.
- 8 monnaies gauloises dans la coll. Quandalle (L. Cousin : Nouveaux éclaircissements sur l'emplacement de Quentowic, Dunkerque, 1864, p. 62).

HESDIN L'ABBE (Boulogne-sur-Mer) :

- mon. gauloise en or (Dict. hist. et arch du Pasde-Calais, Arras, 1882, Boulogne III, p. 331).
- MONTREUIL-SUR-MER (environs) :
- br. bif. avec chevaux, LT.D 44; Septentrion, VI, 1976, p. 17.

OUTREAU (Boulogne, Samer) :

— quart de st. « au bateau » atrébate, LT 8611; S. J. p. 20.

LE WAAST (Boulogne, Desvres):

- quart de st. morin 1,27 g, LT 8722; BSAB VI.
  WIMEREUX (Boulogne):
  - st. ambien, LT 8593-7; S, I, p. 11.
- br. bif. sanglier/cheval, LT 8464 var.; S, I,
- br. « de Camulogène »/ « cheval et roue », LT 7034 ou 32; BSAB VIII, 1908, p. 44.

WISSANT (Boulogne, Marquise):

- quart de st. « au bateau » atrébate », LT 8611; S. I. p. 20.
  - st. unif. morin 5,85 g, LT 8717; BSAB VI.

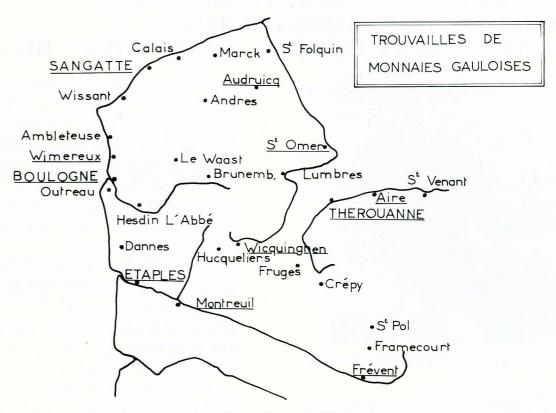


Figure 1. — Carte de diffusion.

— br. des Senones 3,10 g, LT 7565; Septentrion, IV, 1974, p. 71.

Les trouvailles monétaires en Morinie montrent l'importance de l'implantation gauloise sur la côte; Wissant, Wimereux et surtout Sangatte, Boulogne et Etaples. Les échanges se faisaient essentiellement par cabotage et les Morins participèrent activement au transport de l'étain et du plomb provenant de Grande-Bretagne.

Pour leur commerce, les Morins utilisèrent pendant plusieurs décennies les monnaies des peuples voisins. Leur propre monnayage apparaît pendant la Guerre des Gaules (2). Les raisons de cette création ne peuvent être d'ordre commercial - pourquoi auraient-ils attendu si longtemps ? - mais plutôt politique. En 57 av. J.-C., les Morins font partie de la coalition belge contre César. Ils refuseront de se soumettre comme la plupart de leurs alliés et seront seuls, Morins et Ménapes, à appuyer le soulèvement des Vénètes en 56. Les peuples d'Armorique vaincus, « il n'y avait plus dans la Gaule toute entière pacifiée que les Morins et les Ménapes qui fussent en armes et ne lui eussent jamais envoyé demander la paix... » (César, Guerre des Gaules, III, 28). C'est donc vraisemblablement vers 57 que les Morins battent monnaie pour la première fois, leur monnayage étant symbole d'autonomie politique.

Si bien que, pendant la Guerre des Gaules, sont émis simultanément des statères unifaces ambiens de classe 3 (LT 8710 var.) puis 5 (LT 8704) et morins de cl. 4 (LT 8717) puis 6 (LT 8707); des quarts de statère « au bateau » atrébates de cl. 3 (LT 8611) puis 4, et morins de cl. 5 (LT 8722) puis 6 (LT 8729).

Les bronzes leur succèdent. Dans cette catégorie, en dehors des monnaies régionales, les monnaies trévires dominent (Thérouanne 8 ex., Montreuil-sur-Mer). Inversement, le bronze LT.D 44 signalé deux fois seulement dans la vallée de la Canche d'où il semble originaire fut trouvé en 4 ex. au Tetelbierg (3). Faut-il y voir les indices d'aide

réciproque entre Trévires et Morins ? A moins que les cavaliers trévires, utilisés comme auxiliaires par César (livre II, 24) n'aient véhiculé ces monnaies.

Nous avons comptabilisé séparément les monnaies antérieures à la Conquête, en éliminant les émissions qui chevauchent la période d'Indépendance et la Guerre des Gaules (localités soulignées sur la carte). Les statères ambiens dominent : LT 7878, 2 provenances et LT 8593-7, autrefois classés aux Atrébates, 6 provenances. Deux lieux de trouvailles pour le monnayage aux « lignes entremêlées », un seul pour les Atrébates. Nervii, Redones, Suessiones, Unelli. Ces résultats sont à utiliser avec prudence car des monnaies antérieures à la Conquête ont pu être amenées postérieurement, d'autres ont été éliminées injustement... Néanmoins le monnayage ambien était le plus utilisé et sera imité par les Morins.

Les monnaies aux « lignes entremêlées » sont absentes de Morinie occidentale. C'est un monnayage du littoral belge (4). Hermand remarquait au siècle dernier que les arrondissements d'Arras, de Béthune, et le littoral de la mer, aux environs de Calais surtout, avaient fourni des quarts de statère à ce type. La composition du trésor de Sangatte (1) suggère des rapports avec l'Atrébatie, d'autant plus que les quarts de statère atrébates « au bateau » sont disséminés sur la côte uniquement de Boulogne à Marck et que deux autres « au croissant » proviennent d'Aire-sur-la-Lys. Une desserte de l'Atrébatie par la Leulène est à envisager.

<sup>1. —</sup> R. DELMAIRE : Etude arch. de la partie orientale de la Cité des Morins, MCDMH, Arras 1976, p. 91.

P. LECLERCQ: Compte-rendu, Septentrion, VII, 1977, p. 52. 2. — P. LECLERCQ: Statères unifaces et quarts de statère « au bateau », Bull. Soc. Franç. de Numismatique, Paris, 1977, p. 182. 3. — L. REDING: Les monnaies gauloises du Tetelbierg, Luxembourg, 1972, p. 134.

<sup>4. —</sup> S. SCHEERS: Un monnayage gaulois non attribué de la côte maritime belge, Revue Belge de Numismatique, 116, 1970, p. 81.

#### SUR UN FRAGMENT DE MORTIER DRAG. 45 EN IMITATION DE CERAMIQUE SIGILLÉE CONSERVÉ AU MUSÉE DE DOUAI, par Pierre-Henri MITARD

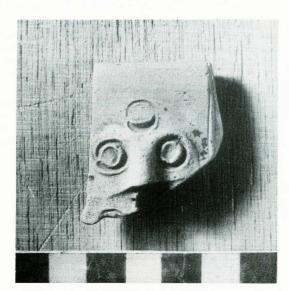


Figure 1. — Déversoir à décor oculé, Musée de

Le fragment présenté ici m'a été communiqué pour étude par M. P. Demolon. Conservé au Musée de la Chartreuse à Douai, il proviendrait de la région de Pelves (Pas-de-Calais), sans qu'on soit absolument sûr de cette provenance. Voici ce qu'il est possible d'en dire.

Matière : pâte de texture assez grossière de couleur beige-brun clair (un peu plus clair à cœur que près de la surface), restes d'engobe rougeâtre, terne.

Forme: le fragment appartient à un mortier de type Drag. 45 à bord droit (épaisseur maxi. 0,9 cm), d'environ 24 cm de diamètre.

Décor du déversoir : le déversoir est orné d'une tête voulant rappeler la tête de lion (issue d'un moule), qui figure sur les mortiers de cette forme en céramique sigillée, comme en ont produit les ateliers de la Gaule du Centre ou du Nord-Est, mais ici la tête a été réalisée par un petit apport d'argile, modelée à la main (donnant le relief du nez et de ses abords), complété par un décor oculé : petits cercles creux imprimés avec l'extrémité d'un tube (diam. 0,8 cm) pour la figuration des yeux, ainsi qu'à titre de décor supplémentaire périphérique (un au-dessus du nez, un à gauche de la « bouche » formant déversoir, et probablement un autre à droite).

A droite près de la cassure, on remarque deux incisions rectilignes verticales qui ne correspondent pas à un complément de décor; on retrouve des incisions semblables au même niveau sur la face intérieure. Ces incisions paraissent indiquer que la cassure a été intentionnelle, elles auraient servi à guider celle-ci. J'ai personnellement eu en mains un certain nombre de têtes de lion-déversoirs sur céramique sigillée paraissant avoir été découpées sommairement autour du relief avec la paroi leur servant de support. Dans quel but ?

Origine: le fragment s'insère dans une série de pièces ornées de la même manière, série dans laquelle on peut distinguer un certain nombre de variétés, principalement d'après la taille et la disposition des cercles, avec d'autres pièces de même forme, mais au déversoir orné de reliefs très sommairement qu même non figuratifs, issus de moules (1). Ces mortiers en imitation de céramique sigillée paraissent à rapprocher, par la manière, des assiettes et des bols à marli en céramique à engobe interne rouge pompéien, particulièrement abondants dans la région de Bavay-Tournai, ce qui a fait qualifier cette céramique de turnaco-bavaisienne. De la même manière, les éléments de mortier à déversoir orné

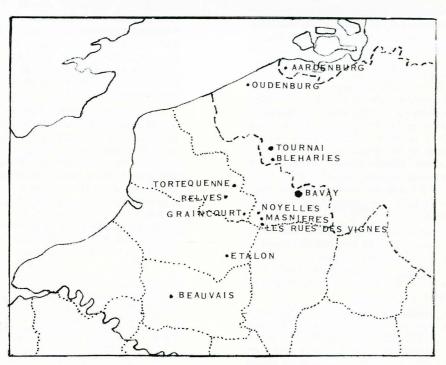


Figure 2. — Carte de diffusion.

d'un décor oculé sont particulièrement abondants à Bavay : 35 exemplaires (plus 3 à Tournai), sur un total de 48 connus de nous à ce jour (toutes variétés réunies). Cependant si on regarde la carte de diffusion, on s'aperçoit que le lieu de production devait se trouver un peu plus à l'est .Or je dois à l'un de mes correspondants, M. Roger Mercier, de Masnières (Nord) — qui m'a communiqué plusieurs pièces que j'utilise pour cette carte — l'indication que, d'après l'abondance des trouvailles de tessons d'assiettes du type « assiette de Bavay » à engobe rouge pompéien, il devait exister des fours ayant fabriqué ce type de céramique sur le territoire de Les-Rues-des-Vignes (Nord). Il me paraît donc extrêmement probable que cet atelier ait également produit ces mortiers à déversoir à décor oculé, dont relève le présent tesson.

Datation: Les contextes de trouvailles d'éléments de ce type assez bien datables sont rares, mais assez concordants: à Oudenburg, H. Thoen penche pour le milieu du IIIº siècle (correspondance personnelle, octobre 1969); à Etalon (Somme), le matériel de la cave B IV (communiqué sur place par M. Hadingue) comporte notamment un sesterce de Postume (2); à Beauvais, un exemplaire a été trouvé au niveau du mur du Bas-Empire,

postérieur à 280 (renseignements de M. P. Leman, directeur des Antiquités historiques du Nord). En proposant le troisième quart du IIIº siècle, on ne doit donc pas être loin de la vérité, même si les diverses variétés auxquelles il a été fait allusion ne sont peut-être pas toutes strictement contemporaines (3).

Il reste à espérer que des découvertes nouvelles apportent d'autres précisions, en ce qui concerne aussi bien l'atelier d'origine que la datation des céramiques de ce type.

#### FOUILLES MÉDIÉVALES A DOUAI (Nord)

Divers sondages en 1976 avaient permis de reconnaître les fondations du donjon du XII<sup>me</sup> siècle, la Neuve Tour, et de sa motte, les traces des résidences successives des Comtes de Flandre, puis l'occupation du sîte au XVIII<sup>me</sup> siècle par la Fonderie de canons.

En 1977, une grande tranchée (40 m de long, 8 m de large, environ 5 m de profondeur) mettait au jour diverses structures en bois : alignement de pieux en chêne, apparition de deux palissades parallèles et de niveaux de claies. Des niveaux du Haut Moyen-Age (VI<sup>me</sup> au X<sup>mo</sup> siècles) reconnus partiellement en 1976, pouvaient alors être dégagés sur une plus grande surface (1).

La fouille de ces niveaux, durant l'hiver et le printemps 1978, mais surtout les travaux de terrassement entrepris à l'occasion de la campagne de cet été (juilletseptembre) permettaient d'élargir considérablement la surface de fouille et les recherches.

La partie inférieure non épierrée du puits du donjon était ainsi repérée et fouillée; ce puits avait été aménagé à l'intérieur de l'un des murs de fondation. La base était formée d'un assemblage de quatre poutres en bois. Son cuvelage était en grés. Les niveaux de remblais de l'abandon sont datés des XIV<sup>me</sup> - XV<sup>me</sup> siècles.

Les deux palissades repérées précédemment avaient un prolongement, et un grand bâtiment en bois était ainsi dégagé sous les niveaux de la motte du XII<sup>me</sup> siècle. Ce bâtiments d'environ 10 m de long sur 4,50 m de large est composé de deux pièces séparées entre elles par une grande poutre en chêne supportant une cloison, qui communiquent par une porte dont on a retrouvé la trace, ainsi que celle de son seuil. Les dimensions de ce bâtiment et son type de construction font penser qu'il

#### par Annie DEMOLON-LEFEBVRE

Musée de Douai



Figure 1. — DOUAI, La Fonderie. Fibule en argent (X° - XI° siècles).

s'élevait sur au moins un étage. La partie inférieure, remarquablement conservée était semi-enterrée : des tas de terre constituant une terrasse venaient s'appuyer sur les palissades et les maintenaient en place. Des bandes de claies ont été retrouvées sur le sol de cet habitat ; elles marquent un endroit de passage, de chaque côté de la porte séparant les deux pièces, et se poursuivent dans le prolongement des bandes de clayonnages déga-

N.B. — L'auteur de cette note rappelle qu'il accueille avec Intérêt toute communication sur les éléments de mortiers Drag. 45 et fournit en échange les renseignements désirables. Adresser originaux, moulages ou photos à son adresse personnelle : 13, rue du Cardinal Lemoine, 75005 Paris.

<sup>1. —</sup> Annales de la Société Historique et Archéologique de Tournai, XVII (1916), pl. VI, nº 134; H. Thoen, La terre sigillée du chantier de Bon Secours à Arras, Septentrion, 1, 1970, p. 130, fig. 3.1.

<sup>2. —</sup> Voir F. VASSELLE, Structures gallo-romaines à Etalon, Cahiers Archéologiques de Picardie, 1974, p. 107 (fig. 10, première pièce).

<sup>3. —</sup> En ce qui concerne les variétés à déversoir orné au moule, un exemplaire d'Aardenburg se trouvait dans un contexte du 3º quart du IIIº s. (communication de M. Trimpe Burger).

42



Figure 2. — DOUAI, La Fonderie.

En bas, bâtiment en bois du XI° s.; au centre, cuvelage du puits du donjon en pierre du XII° s.; à gauche et en haut, bord de la plate-forme du XI° s et début des fossés.

gées en 1977 et pendant l'hiver 77-78, indiquant ainsi le chemin d'accès de cette partie semi-enterrée.

Les sols de cet ensemble étaient recouverts de bouse de vache. De nombreuses larves et des bousiers y ont été retrouvés.

Ce bâtiment apparaît comme l'une des premières résidences des Comtes de Flandre à Douai et sa fondation est datée vers le XI° siècle. Un grand fossé d'une profondeur de 3,50 m environ entourait cette terrasse. Il fut ensuite élargi, agrandi pour permettre la construction de la nouvelle motte et du donjon vers le XII<sup>me</sup> siècle.

On a de nouveau recoupé la trace de la tranchée de fondation et de démolition du premier rempart en pierres de la ville, daté du XII<sup>me</sup> siècle. La nouvelle coupe stratigraphique semble indiquer que l'on avait construit ce rempart en creusant la tranchée de fondation dans une butte de terre que l'on interprète actuellement comme étant une défense primitive du castrum. Il aurait donc existé avant le XII<sup>me</sup> siècle une première enceinte formée d'une levée de terre et probablement surmontée d'une palissade.

Les niveaux des  $X^{\text{me}}$  -  $XI^{\text{me}}$  ont livré de nombreuses fosses don certaines dites « à compost » étaient de véritables petits bâtiments rectangulaires ; on en garde encore la trace des pieux en bois.

Les pieux et trous de poteaux retrouvés sur le sîte et appartenant à cette période n'ont d'ailleurs pas pu être tous interprétés. D'autres encore parmi ces fosses ont la forme de puits circulaires d'environ 1,50 à 2 m de profondeur. Elles servaient probablement à recueillir le fumier et différents déchets.

Les niveaux du Haut Moyen-Age ( $VI^{\rm me}$  -  $X^{\rm me}$  siècles) sont beaucoup plus pauvres en structures et mobiliers.

L'occupation mérovingienne a révélé à nouveau une cabane de type rectangulaire à 6 trous de poteaux d'environ 4 sur 2 mètres datée du VI<sup>me</sup> siècle.

On retrouve en assez grande quantité des objets en bois, en fer, en cuir dans ces fosses également très riches en larves d'insectes. Les tissus (laine surtout) y sont plus rares, mais dans un état de conservation assez exceptionnel. Quelques éperons et une très belle fibule cruciforme en argent y ont été découverts.

C'est donc un nouvel aspect de la recherche archéologique en milieu urbain, toute sa richesse et son intérêt, que révèlent la fouille du site de Douai. Le passage d'une structure défensive simple (bois et terre) à un ensemble plus monumental et plus efficace (motte avec donjon et fortifications en pierre), les origines et le développement d'une grande ville médiévale à travers l'étude de son centre politique, tels sont les thèmes qui constituent les principaux points de réflexion des travaux entrepris.

Les fouilles se poursuivent maintenant tous les samedis et pendant toute les vacances scolaires pour atteindre les niveaux du Haut Moyen-Age sur l'ensemble du terrain dégagé. La destruction du sîte par un parking souterrain et un ensemble résidentiel devrait intervenir dans le courant 1979.



Figure 3. — DOUAI, La Fonderie. Bâtiment en bois du Comte de Flandre (XIº siècle).

#### QUELQUES MONUMENTS EN PÉRIL DU PONTHIEU ET DU VIMEU

#### par Micheline AGACHE-LECAT



Figure 1. — FOREST-L'ABBAYE (Somme). Chapiteaux du chœur (XII° siècle).

#### Établissements templiers du Ponthieu et du Vimeu

Le 4 juin 1976, la Société d'Emulation Historique et Littéraire d'Abbeville a consacré sa promenade annuelle à une visite des monuments laissés par les Templiers dans le Vimeu et le Ponthieu, sous la conduite de M<sup>me</sup> Rachel Filloux, du Groupe International d'Etudes Templières.

Dès le XII<sup>me</sup> siècle, en effet, le célèbre ordre du Temple possédait plusieurs maisons ou commanderies aux environs d'Abbeville. Certaines furent d'importantes exploitations agricoles. Il n'en reste généralement que le souvenir. Pourtant quelques rares bâtiments ont traversé les siècles. Ainsi, la chapelle de Forest-l'Abbaye, devenue église paroissiale, a conservé un chœur élégamment voûté, construit entre 1160 et 1175. La table de l'autel garde encore la trace de nombreux graffiti, dont celui, assez curieux, d'un chevalier, à cheval, la lance à la main, qui n'est malheureusement pas contemporain des Templiers.

Mais la chapelle de Grande-Selve (commune de Buigny-les-Gamaches) absorbée par les bâtiments d'habitation voisins a été complètement défigurée. On ne voit plus la travée au plan en trapèze qui précédait le chevet à trois pans égaux, actuellement utilisé comme remise.

La chapelle d'Ecoreau (commune de Frettecuisse), sans doute le plus élégant des monuments de l'ordre subsistant en Picardie, ne comportait que deux travées avec un chevet plat. Ce n'est plus qu'une ruine, dépourvue de toiture et abandonnée aux intempéries.

Le même sort guette la petite chapelle d'Aimont (commune de Conteville). Toute petite, construite en pierre de craie du pays, c'est un édifice d'une touchante simplicité qui se délabre de façon inquiétante.

Pourtant, la maison d'Aimont avait encore sous son obédience, au XIV<sup>me</sup> siècle, 900 hectares de terre arable et 60 hectares de forêt. Les fondations templières, encore très visibles, des bâtiments reconstruits par les hospitaliers au XVII<sup>me</sup> siècle, donnent d'ailleurs une idée de l'importance de l'exploitation agricole proprement dite.

La chœur de Forest-l'Abbaye a été remis en état par le Service des Monuments Historiques, avec la collaboration de la Société Emhisarc qui a rétabli les niveaux anciens d'un édifice fâcheusement remblayé.

Il faudrait que d'autres bonnes volontés puissent relayer des propriétaires défaillants pour sauver la chapelle d'Aimont et ce qui reste d'Ecoreau. Cette promenade, qui a fait prendre conscience à certains, de l'état de monuments presque ignorés des habitants de la région, permettra peut-être de le faire.

### La chapelle Sainte-Marguerite de Caubert

En 1963, la chapelle Sainte-Marguerite à Caubert (Somme) était près de s'effondrer. Un petit groupe d'amoureux des vieilles pierres, ne pouvant se résigner à abandonner un édifice du XII<sup>me</sup> siècle, se constitua en société pour racheter la chapelle et procéder aux travaux de consolidation les plus urgents. Le Conseil Général de la Somme et l'Association pour la Sauvegarde de l'Art français voulurent bien accorder leur concours financier à l'entreprise. Aujourd'hui, la toiture est refaite ainsi que le portail Ouest, et le pignon Est, qui menaçait ruine. La chapelle est sauvée.

Mais il faudrait poursuivre les travaux, et surtout, reprendre la voûte en cul de four de l'abside, contemporaine de celle de l'église Notre-Dame d'Airaines et témoin important des premiers essais de voûte avec ogives en Picardie.

Pour réunir la somme nécessaire (5.000 F dans un premier temps, 10.000 F ensuite) qui permettrait de rendre tout son attrait à ce charmant édifice, l'Association de la chapelle Sainte-Marguerite fait appel à tous ceux qui s'intéressent à nos vieux monuments et veulent contribuer, dans la mesure de leurs moyens, à leur sauve-garde.

Les fonds peuvent être adressés à M. Pierre Macarez, route de Rouen, à Mareuil-Caubert, ou à M. Maurice Huré, 38, rue Boucher de Perthes, à Abbeville, C.C.P. Lille 904-59.



Figure 2. MAREUIL-CAUBERT (Somme). La chapelle Sainte-Marguerite.

<sup>(1)</sup> Septentrion, 6, fascicule 28, 1976, p. 73. Septentrion, 7, fascicule 30-31, 1977, p. 54. Les Amis de Douai, VI, nº 12, octobre-décembre 1976, p. 239-243. Les Amis de Douai, VII, nº 4, octobre-décembre 1977, p. 63-66.

## Comptes Rendus

Roger AGACHE, La Somme pré-romaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude, Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, Amiens, 1978, 1 vol. 22x29, 513 p., 273 photos, 42 fig. dont 1 carte h.t. (140 F).

Après l'Atlas d'archéologie aérienne de Picardie (cf. Septentrion, 6, 1976, p. 76), R. AGACHE publie la synthèse des observations accumulées en seize années de prospection aérienne dans le bassin de la Somme et ses abords, ce dernier terme permettant de définir un cadre géographique assez souple puisqu'au Nord-Est, la zone considérée s'étend jusqu'à Arras et Cambrai.

L'auteur consacre un premier chapître (p. 27-60) à un exposé des méthodes de prospection aérienne qu'il a élaborées et perfectionnées, notamment en ce qui concerne la détection des vestiges sur les terrains lourds et fertiles, auparavant considérés comme impropres à de telles recherches. S'il préconise essentiellement les prospections d'hiver, R. AGACHE insiste sur l'importance des survols en toutes saisons pour entreprendre une prospection systématique à l'échelon régional, survols qui doivent être précédés de l'examen des couvertures aériennes et accompagnés de contrôles au sol.

Les chapîtres qui suivent dressent le bilan des découvertes, regroupées par périodes et par types de structures. Dans le domaine de la préhistoire (p. 61-92), la détection aérienne n'a donné que des résultats limités qui ne renouvellent pas nos connaissances en la matière. Pourtant la localisation d'anciens thalwegs et de dépressions comblées peut être à l'origine de la découverte de nouveaux gisements du paléolithique ancien et si, en dehors du vaste « camp » de l'Etoile, les structures néolithiques typiques sont absentes, cette absence est, selon l'auteur, probablement plus apparente que réelle.

Les résultats les plus spectaculaires ont été obtenus dans la recherche des systèmes de fosses et de fossés proto-historiques et gallo-romains qu'il s'agisse de structures rituelles ou agraires ou de retranchements militaires, et dans celle des établissements ruraux gallo-romains, notamment des nombreuses villas rustiques du Haut-Empire. La découverte des fermes indigènes gauloises ou de tradition gauloise dont la présence est révélée par des

systèmes d'enclos emboîtés, constitue une des contributions essentielles de la prospection aérienne à la recherche archéologique (p. 130-168). De nombreux clichés de ces structures, inconnues en France jusqu'à ces dernières années, permettent à l'auteur d'esquisser une typologie et de proposer l'identification de ces fermes avec les aedificia décrits par César. De même, R. AGACHE a pu démontrer l'importance primordiale des villas « mode normal, sinon exclusif, de la mise en valeur des terres » durant le Haut-Empire. Leur étude et celle des sanctuaires ruraux occupe trois chapîtres (p. 251-418). Photographies et dessins illustrent l'uniformité des plans géométriques rigoureusement ordonnés qui contrastent avec les plans irréguliers des exploitations agricoles pré-romaines. Si l'importance des découvertes dans d'autres domaines (enclos rituels ou funéraires protohistoriques, oppida et camps romains) ne doit pas être oubliée, le mérite essentiel des prospections de R. AGACHE est de nous avoir révélé les paysages ruraux anciens et leur évolution. C'est donc tout naturellement par un dernier chapître intitulé « de l'habitat antique à l'habitat traditionnel » que se termine l'ouvrage (p. 419-456). De ces pages, trop riches pour être résumées, nous retiendrons : la persistance depuis la Gaule indépendante de la grande propriété terrienne; une restructuration agraire totale au Bas-Empire, attestée par le fait que les villas sont en discordance avec le parcellaire et les chemins médiévaux ; l'imprégnation médiévale du paysage rural actuel.

La réunion de milliers de clichés a permis de dépasser l'étude ponctuelle au profit d'une synthèse qui débouche sur une esquisse d'histoire rurale. Seule la photographie aérienne, complétée par des contrôles sur le terrain, pouvait permettre la constitution d'une documentation si considérable et si nouvelle. L'importante thèse de R. AGACHE atteste donc l'intérêt de la prospection aérienne en faveur de laquelle son auteur milite avec fougue depuis plus de quinze ans. Détection aérienne et fouille constituent deux méthodes d'investigation complémentaires dont l'association se révèle particulièrement urgente dans un monde où les labourages profonds et les grands travaux détruisent si rapidement le patrimoine archéologique.

CI. SEILLIER.

Max MARTIN, Das fränkische Gräberfeld von Basel-Bernerring, Archaologischer Verlag in Basel, distribué par Philipp von Zabern, Mayence, 1976, 1 vol. 21 x 29,7 cm, XXVIII - 398 p. (148 DM).

Des trois nécropoles du haut Moyen Age situées sur le territoire de la ville de Bâle (Gotterbarmweg, Bernerring et Kleinhüningen), celle qui fait l'objet de la présente étude a été découverte en septembre 1931 et fouillée par R. Laur-Belart. Le Musée Historique de Bâle a recueilli le matériel archéologique. Des découvertes complémentaires, en 1948 et 1953, ont porté à 46 le nombre des fosses explorées. L'important ouvrage de M. MARTIN est consacré à la publication et à l'interprétation de cet ensemble exceptionnel. L'auteur s'appuye sur l'étude comparative des coutumes funéraires et d'un riche mobilier, ainsi que sur les caractéristiques et la chronologie des inhumations pour retrouver, dans les limites où les documents archéologiques le permettent, l'origine, la composition, la hiérarchie sociale de cette petite communauté du VIº siècle qu'il replace dans le contexte historique, celui de l'expansion du royaume austrasien.

Située sur la rive gauche du Rhin, à proximité de la voie romaine Strasbourg-Augst, la nécropole du Bernerring comprend 43 tombes à inhumation dont l'une (tombe 26) contenait trois squelettes, et 2 tombes d'animaux (cheval et biche). La fosse 43 appartient à l'Age du Bronze. Un groupe central de sépultures orientées sud-ouest/nord-est est entouré, particulièrement à l'Est, de fosses d'axe approximativement ouest/est. D'autre part, les inhumations se partagent en deux catégories : tombes à chambre où le corps, probablement placé dans un cercueil, est déposé près de la paroi nord, et inhumations en cercueil. Trois des tombes à chambre sont entourées d'un fossé circulaire. Cette différence dans le mode d'inhumation se retrouve dans le moblier funéraire. Les tombes à chambre sont plus richement dotées que les sépultures en cercueil. Trois d'entre-elles (nº 5, 33, 39) se distinguent tout particulièrement par la présence d'un harnachement de cheval, d'un armement offensif et défensif très complet dont un angon (5) et d'un riche mobilier : bassin de bronze (33 et 39), seau à armature

de bronze (33 et 39), etc. Deux classes sociales sont donc nettement différenciées.

Le regroupement dans un même tableau des inventaires par tombe (fig. 33) permet à l'auteur de reconnaître deux combinaisons de mobiliers masculins correspondant chacune à l'une des orientations de sépultures rencontrées. La même division apparaît dans les mobliers féminins avec, en plus, un petit groupe intermédiaire. A ces éléments de chronologie relative et à la datation obtenue par l'étude comparative du matériel, s'ajoutent les données de chronologie absolue fournies par la présence dans cinq tombes de monnaies frappées au VIº siècle. Il est ainsi possible de fixer vers 540 l'installation du groupe qui a créé la nécropole et qui l'a utilisée jusque vers la fin du VIº siècle.

A partir de ces données, l'auteur entreprend de retrouver l'origine et la composition de ce petit groupe. Si les occupants du Bernerring ne sont pas des Alamans, si les tombes à chambre du « type de Morken » et l'essentiel du matériel (fibules, seaux, bassins de bronze, etc.) ont une origine franque, certains éléments (céramique non tournée du groupe A, écuelles du groupe C) indiquent qu'il faut rechercher l'origine de cette population à l'est du Rhin et au nord du Main. Sa présence peut être interprétée comme une conséquence de l'expansion franque. Il apparaît donc, d'après la datation des tombes et l'âge de leurs occupants déterminé par l'étude anthropologique, que, vers 540, quatre ou cinq couples âgés de 30 à 40 ans et leurs serviteurs se sont installés à l'emplacement du Bernerring. Les hommes inhumés dans les tombes 5 (540/550), 33 (vers 560) et 39 (vers 570/580), représentants de la petite noblesse, ont été successivement les chefs de cette petite communauté. Il s'agit probablement de colons installés pour occuper et contrôler les territoires nouvellement acquis.

Plusieurs études annexes complètent l'ouvrage, dont celles concernant les restes humains et animaux recueillis au Bernerring, qui sont dues à R. Bay (p. 317-368) et B. KAUFMANN (p. 369-398).

CI. SEILLIER.

Septentrion, 8, 1978 46

#### ARCHÉOLOGIE EN MILIEU SCOLAIRE

Depuis janvier 1978 fonctionne dans l'Académia de Lille une Commission d'Archéologie en Milieu Scolaire. Formée d'enseignants et de personnalités relevant des Affaires Culturelles — le Service notamment des Fouilles et Antiquités —, elle a pour mission d'offrir aux professeurs et à leurs élèves un contact authentique et scientifiquement exact avec tous les aspects de la démarche archéologique. C'est dans ce domaine qu'elle se distingue des autres activités culturelles offertes à l'enseignement, — la liaison par école-musée exemple qui présente, à travers ses collections, l'aboutissement de la recherche plus que les phases de son déroulement.

Ce témoignage véridique sur le travail de l'archéoloque est devenu une urgente nécessité. Dans la mentalité moderne, l'intérêt pour le passé occupe une place beaucoup plus large qu'il y a une quinzaine d'années seulement : ceux de nos collègues qui se sont efforcés depuis longtemps d'intéresser leurs élèves à l'archéologie pourraient nous dire les obstacles et l'indifférence parfois hostile auxquels ils se sont alors heurtés. De nos jours, au contraire, il suffit de considérer l'abondance des magazines, de tout niveau et de tout objectif, qui abordent ce domaine. Il suffit encore de tourner le bouton de la télévision pour constater que les images évocatrices des temps révolus, ou du travail de ceux qui les ressuscitent, sont loin d'être absentes. Bien plus encore, les nouveaux programmes scolaires ouvrent leur monde à ce genre de préoccupation.

Or, beaucoup de réserves seraient à faire sur cet engouement nouveau et ses modes d'expression. Bon gré, mal gré, nos élèves y participent. Emissions et articles — quand ce ne sont point les bandes dessinées — ne se soucient pas obligatoirement de la véracité scientifique, alors que le vecteur captivant de l'image confère à leurs affirmations une puissance durable. Si l'on prend le domaine plus strictement pédagogique, j'avoue n'avoir trouvé satisfaisante jusqu'à présent aucune des fiches que proposent aux enseignants leurs nombreuses revues professionnelles, tandis que beaucoup de manuels, pour sacrifier aux perspectives nouvelles, se sont bornés à de superficiels replâtrages qui charient les plus traditionnelles visions simplistes, dans l'ignorance totale des bouleversants progrès que font constamment nos découvertes.

Il est donc grand temps de répondre à la légitime demande de nos jeunes élèves et de leurs maîtres. C'est pour cela que M. le Recteur de l'Académie de Lille, de plein accord avec les Services des Affaires Culturelles, a créé la Commission d'Archéologie en Milieu Scolaire dans le concert des Commissions Enseignement-Culture. Elle se propose trois pistes de travail. La première est une mission d'information, non seulement sur le plan général, mais plus encore au niveau régional. Nous vivons sur un terroir d'une étonnante richesse, si paradoxal que cela puisse paraître, en face surtout des préjugés traditionnels qui favorisent d'autres régions de France. De plus, il est infiniment plus efficace d'ouvrir les jeunes esprits aux données d'un patrimoine « de chez eux » et à portée de main.

Signalons pour cela la présentation générale de la démarche archéologique parue dans le n° 12 de « Rencontres Pédagogiques », p. 52 à 65, que l'on peut se procurer à l'Inspection Académique du Pas-de-Calais. La même revue, dans un numéro à paraître tout prochainement, et consacré à l'étude des Patrimoines Culturels Locaux, donnera quelques exemples concrets de l'usage

de l'archéologie dans le cadre de l'enseignement. Signalons aussi la plaquette « Activités Archéologiques dans le Nord de la France », éditée par l'Association pour la Promotion de l'Archéologie Régionale (s'adresser à la Direction Régionale des Antiquités, Ferme Saint-Sauveur, à Villeneuve d'Ascq). A cela s'ajoutent les documents audiovisuels : les séries de diapositives éditées par le C.R.D.P. de Lille, sur Bavay et l'archéologie aérienne; le film en 16 mm sur l'Archéologie Aérienne, édité par « Le Film Scientifique », sous la direction de M. Agache (le C.D.D.P. d'Arras en possède une copie). Il y a enfin le petit film en super 8 sonore, réalisé par le C.D.D.P. d'Arras qui en assure le prêt, sur les méthodes de travail du chantier de Thérouanne ; ce document est doublé d'une série de 50 diapositives avec commentaires. Ce n'est là qu'un début de liste : espérons que nous ne tarderons pas à le voir s'allonger. Vos suggestions, et plus encore votre collaboration, sont les bienvenues !...

La seconde piste est un travail de rectification des instruments classiques de la pédagogie, comme les manuels et les fiches publiées par les revues. Pour l'instant, tout est à faire en ce domaine; mais il est grand temps que l'entreprise soit prise en main par des spécialistes qui soient à la fois des pédagogues. Dernière piste enfin, et non la moindre : l'animation de l'intervention sur le terrain. Il convient ici de distinguer : toute activité archéologique, si qualifiée et si efficace soit-elle, n'est pas forcément un « agent pédagogique », même si ses animateurs sont des enseignants qui consacrent leurs loisirs à nos recherches. Ce que nous envisageons pour notre part est « l'archéologie en milieu scolaire », c'est-àdire une démarche scientifique, d'apport positif, mais orientée vers la formation de ses jeunes participants. Un certain nombre d'entre nous fouillent depuis longtemps avec leurs élèves, et ont en quelque sorte « rôdé » l'action éducative de leur travail. La mission de la Commission serait d'établir un rigoureux réseau de relations entre ces diverses expériences, pour que viennent s'y greffer les autres qui tentent d'atteindre le même but, ou qui désirent amorcer des initiatives nouvelles. Signalons pour l'instant deux points de ralliements : tout d'abord le remarquable effort d'animation et de formation déployé par notre collègue, M. Carmelez, autour du chantier et du Musée de Bavay, et le stage créé en novembre 1977, pour les enseignants, au chantier de Thérouanne. Jusqu'à présent, pour respecter les limites que nous avait assigné le Ministère de l'Education, nous avons dû nous borner aux enseignants du Second Degré (agrégés, certifiés et P.E.G.C.); mais nous serions heureux d'ouvrir cette dernière activité aux maîtres du Premier Degré, de même qu'il serait souhaitable de voir se démultiplier de tels centres de formation.

· En somme, la Commission est affrontée à la tâche immense de mettre l'activité archéologique, dans son déroulement spécifique, au service de l'enseignement, pour que nos jeunes élèves à la fois réagissent aux informations — souvent peu exactes — que la vie moderne leur diffuse, et puissent aussi, au contact de notre démarche, puiser une formation efficace et ouverte, quelle que soit par la suite l'orientation qu'ils choisiront pour s'insérer dans une activité professionnelle.

Honoré BERNARD, Professeur au C.E.S. Robespierre d'Arras Animateur de la Commission Archéologie en Milieu Scolaire.

### Chronique

#### I. - EXPOSITIONS

47

#### BAVAY (Nord)

« Dix ans de fouilles dans l'arrondissement d'Avesnes », exposition présentée en décembre par le Musée Archéologique de Bavay, constitue un bilan des découvertes archéologiques de la préhistoire à l'époque moderne. Un catalogue vient compléter la présentation des objets de fouilles.

#### MOTTES FEODALES DU NORD DE LA FRANCE

L'exposition itinérante « Mottes féodales du Nord de la France », réalisée par la Fédération archéologique Septentrion et dont le fascicule 32 (1977) de **Septentrion** constitue le catalogue, poursuit son périple. Elle sera prochainement présentée dans les villes suivantes :

BAVAY (Nord), Musée archéologique, du 3 janvier au 13 février.

VILLENEUVE D'ASCQ (Nord), Ferme Saint-Sauveur, du 15 février au 5 mars.

DESVRES (Pas-de-Calais), Musée de l'Hôtel de Ville, du 31 mars au 14 avril.

#### II. — DIRECTION DES ANTIQUITES NORD-PAS-DE-CALAIS

- La journée des archéologues de la circonscription Nord-Pas-de-Calais s'est tenue à Arras le 26 novembre.
   Au cours de cette réunion, ont été présentés les principaux chantiers de sauvetage de la région (Arras, Biache-Saint-Vaast, Boulogne-sur-Mer, Douai).
- Monsieur Louis Jeanson, qui succède au regretté Pierre Bodart, occupe depuis le 1er octobre les fonctions d'agent technique à la circonscription des Antiquités Historiques. Monsieur Jeanson était déjà connu pour son activité archéologique, et c'est avec plaisir que nous avons appris sa nomination.
- La Direction des Antiquités a procédé au renouvellement des correspondants nommés par arrêté préfectoral. Nous en donnons ci-dessous la liste, précédée d'une définition du rôle du correspondant, par M. Pierre Leman. NOMINATION DE CORRESPONDANTS EN DATE DU 1° JANVIER 1979

En fonction des textes réglementaires et législatifs plusieurs correspondants ont été nommés pour une durée d'un an. Au niveau d'un arrondissement ou d'une ville, ils remplissent plusieurs tâches d'information et de recherches archéologiques qui consistent à renseigner au plus vite le

Directeur des Antiquités sur les menaces qui pèsent sur tel site, tel secteur à identifier, telle découverte fortuite (avec parfois un mot officiel d'introduction pour le contrôle sur place).

Ils peuvent être sollicités pour représenter le Directeur dans des commissions ou des réunions officielles.

Ils suivent l'information archéologique dans les éditions locales de la presse régionale.

#### Direction des Antiquités Préhistoriques

Sont nommés correspondants pour l'arrondissement de résidence :

- CHAMPAGNE Gérard, 62, rue Maurice Ravel, 59400 CAMBRAI.
- DEBERSEE Marc, 42, rue de l'Eglise, 59226 Rumegies par LECELLES.
- DEMOLON Pierre, Musée de Douai, 59500 DOUAI.
- FAGNART J.-P., 5, place Albert-Burette, 59130 PONT-SUR-SAMBRE.
- HANTUTE Gaston, 12, rue Kilmaine, 59300 VALEN-CIENNES.
- Abbé TIEGHEM, Institution Saint-Jude, 18, rue Lamartine, 59280 ARMENTIERES (Arrondissement de Dunkerque).
- DUCROQUET René, 92, Grande rue, 62810 AVESNE-LF-COMTE.
- GOUSSEAUME Christian, 52, rue de l'Impératrice, 62600 BERCK-SUR-MER.
- JACQUES Alain, 25, rue Fénelon, Résidence Saint-Pol, 62000 ARRAS.
- LEFEBVRE Jacques, La Pourchiote, 62380 ELNES.
- SEILLIER Claude, Musée, 36, Grande rue, 62200 BOULOGNE-SUR-MER.

#### Direction des Antiquités Historiques

Sont nommés correspondants pour le canton de résidence :

#### Département du Nord :

- BROEZ Annie, 28, rue du Maréchal Foch, AVESNES.
- BOUCLY Jean-Louis, LANDRECIES.
- OZEEL Francis, Place Verte, MAROILLES.
- CARMELEZ Jean-Claude, Musée de BAVAY.

- BEAUSSART Philippe, 2, rue Delseaux, VALEN-CIENNES.
- FLORIN Bernard, 42, rue H.-Durre, BELLAING.
- ROMBTON Maurice, SOMAIN.
- STAES, Michel, Le Verlyck, HAZEBROUCK.
- GAILLARD Denis, rue Basse, CREVECŒUR.
- GIBOT Jean-Luc, Ecole de GOUZEAUCOURT.
- SOUDAN G., 56, rue Nationale, MASNIERES.

#### Département du Pas-de-Calais :

- CABAL Michel, Maison Médicale d'ARDRES.
- VION Michel, 6, rue Cadot, LABUISSIERE.
- COUPPE Jean, Musée Quentovic d'ETAPLES.
- PETIT Christian, 3, rue Clémenceau, HESDIN.
- ACQUART Jean-Alain, rue Rosemont, SAINT-POL.
- BERNARD Honoré, 15, rue des Fours, ARRAS.

#### III. - PUBLICATIONS REGIONALES

Au cours des derniers mois, la Fédération a reçu les publications suivantes :

- Bulletin de la Commission départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais, X, 2, 1977, Archives départementales, 62021 ARRAS (45 francs).
- Dossiers archéologiques et historiques, I, 1978, édités par la Société des Amis du Passé, des Sites et de la Culture du Pays de Montreuil, 60, rue de l'Impératrice, 62600 BERCK-SUR-MER.

- Bulletin historique du Haut Pays, tome 11, nº 15,
   1978, 79 pages polycopiées, édité par le Comité d'Histoire du Haut-Pays, 62310 FRUGES.
- Club archéologique de l'Hesdinois, bulletin n° 6,
   juin 1978, 42 pages polycopiées, Mairie d'Hesdin.
- Bulletin de la Société Archéologique de Bapaume, bulletin trimestriel adressé aux membres de la société.
- Société d'archéologie et d'histoire de Saint-Valerysur-Somme, bulletin n° 9, 1978, 36 pages imprimées (15 francs).

#### IV. - REEDITION

Nous devons à la librairie Duminy, 52 bis, rue V.-Hugo, à Boulogne-sur-Mer, la réédition d'un ouvrage devenu introuvable. Il s'agit des trois tomes du Dictionnaire Historique et Archéologique du Département du Pas-de-Calais, Arrondissement de Boulogne-sur-Mer (qui regroupait à l'époque Boulogne et Calais), rédigé de 1880 à 1882 par l'abbé Haigneré pour la Commission départementale des Monuments Historiques.

L'ouvrage de l'abbé Haigneré dont, le premier volume constitue une histoire de Boulogne des origines à la Révolution, a été couronné par l'Académie qui lui a décerné le prix La Fons-Mélicocq, en 1884. Cette récompense situe la valeur d'un travail qui a peu vieilli et qu'aucune publication plus récente n'a remplacé, même partiellement.